

GUIDE DE REDACTION DES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ce guide a pour objectif de vous aider à citer vos sources et à construire votre bibliographie de façon homogène et normée.

Les références bibliographiques doivent permettre d'identifier, de retrouver et de consulter facilement un document.

La présentation de ces références est soumise à des règles régies par des normes (NF Z44-005 et ISO 690). Toutefois, ces normes peuvent être interprétées de manière différente selon les pays, les disciplines et les universités.

Quelques conseils

La bibliographie est l'ensemble des documents utilisés pour traiter un sujet.

Elle comprend les références bibliographiques citées **et** non citées dans le texte mais lues ou consultées.

Pour reproduire une citation, il faut :

- L'insérer dans le texte avec les guillemets
- Respecter la ponctuation originale
- Si on veut omettre une partie du texte, mettre 3 points entre crochets [...]
- Mentionner la référence bibliographique dont est extraite la citation

L'appel à citation

Pour mentionner la référence dont est extraite la citation, insérez la référence abrégée dans le corps du texte, sous la forme **auteur, date**. Ex : (Lambert, 2009). Dans la bibliographie se trouvant à la fin de votre mémoire, les références sont classées par ordre alphabétique du 1^{er} auteur. Si vous citez plusieurs références du même auteur, classez-les chronologiquement.

Autre possibilité : citation par succession **numérique** correspondant à l'ordre de citation dans le texte. Ex : (3). Les références de la bibliographie sont classées par numéros.

Présentation des références bibliographiques

- La source d'information est indiquée en italique (titre d'ouvrage, de thèse, d'encyclopédie...)
- Si le nombre d'auteurs est supérieur à 3, ne citez que le premier ou les 3 premiers suivis de « et al. » Ex : SANER, F.H., NEUMANN, T., CANBAY, A., et al.
- Un auteur peut être une personne morale ou une collectivité auteurs. Ex : CNRS
- Si l'auteur est un éditeur scientifique, citez-le en tant qu'auteur et ajoutez (éd.)
- L'auteur et le titre d'une partie sont séparés du document d'où ils sont tirés par « In : »

Documents électroniques

Indiquez [en ligne] ou [DVD] à la suite du titre de votre source publication (titre d'ouvrage, titre d'encyclopédie, de thèse ou de périodique). Citez précisément l'adresse électronique, et signalez entre crochets la date à laquelle le site a été consulté.

Stocker les références

Il existe de nombreux logiciels d'aide à la gestion et à la rédaction des références bibliographiques. Ils gèrent aussi les appels à citation des références dans un document. Ex : Zotero, EndnoteWeb,...

OUVRAGE

NOM, Prénom de(s) auteur(s). *Titre de l'ouvrage*. Tomaison. Edition. Lieu d'édition : Nom de l'éditeur, année de publication, pagination (Titre de la collection et numéro)

Ex. : DOUCHET, Jacques. *Analyse : recueil d'exercices et aide-mémoire*. Vol. 1. 3^e édition. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, 2010, 510 p. Enseignement des mathématiques.

CHAPITRE D'OUVRAGE

Chapitre et ouvrage ayant le même auteur

NOM, Prénom de l'auteur. *Titre du document*. Edition. Lieu d'édition : Nom de l'éditeur, année de publication. Numéro et titre du chapitre, pagination du chapitre.

Ex. : LABERCHE, Jean-Claude. *Biologie végétale*. 3^e édition. Paris : Dunod, 2010. Chapitre 7, La nutrition de la plante, p. 158-204.

Chapitre et ouvrage ayant un auteur différent

NOM, Prénom de l'auteur du chapitre. Titre du chapitre. In : NOM, Prénom de l'auteur de l'ouvrage. *Titre de l'ouvrage*. Edition. Lieu d'édition : Nom de l'éditeur, année de publication, pagination du chapitre.

Ex. : HUGUIER, Michel. L'hôpital public en crise ? In : ISRAEL, Lucien (éd.) *Santé, médecine et société*. Paris : Presses universitaires de France, 2010, p. 231-227.

ARTICLE D'ENCYCLOPEDIE

NOM, Prénom de l'auteur. Titre de l'article. In : *Titre de l'encyclopédie*. Date de publication, pagination.

Ex. : POITRAT, Etienne. Biocarburants. In : *Techniques de l'Ingénieur* [en ligne] 2009, réf : BE8550, 19 p. Disponible sur <http://www.techniques-ingenieur.fr> [consulté le 20/06/ 2012]

ARTICLE DE PERIODIQUE

NOM, Prénom de l'auteur. Titre de l'article. *Nom du périodique*. Date de publication, volume, n°, pagination.

Ex. : RAYMOND, Serge G. Mythe et réalité du psychologue de service public. [en ligne] *Bulletin de psychologie* 2012/6, n°522, p. 573 à 582. Disponible sur <http://www.cairn.info/revue-bulletin-de-psychologie-2012-6-page-573.htm> [consulté le 20/06/ 2012]

CONGRES

AUTEUR ou ORGANISATEUR. *Titre du congrès*. Date et lieu de la manifestation. Lieu d'édition : Nom de l'éditeur, année de publication, pagination.

Ex. : GUELLEC, Laurence. Littérature et publicité : de Balzac à Beigbeder : actes du colloque international des Arts décoratifs, 28-30 avril 2011. Marseille, Ed. Gaussen, 2012, 447 p.

Communication à un congrès : voir chapitre d'un ouvrage

MEMOIRE, THESE

NOM, Prénom de l'auteur. *Titre*. Type de travail (thèse, mémoire, rapport). Discipline. Lieu de soutenance : Etablissement de soutenance, année de soutenance, pagination.

Ex. : ALDRIN, Jérémy. *Etude des processus de décision dans une organisation complexe : le cas d'une CCI* [En ligne]. Thèse de doctorat. Sciences de gestion. Nancy : Université de Lorraine, 2012. Disponible sur <http://www.theses.fr/2012LORR0036> [consulté le 20/06/ 2012]

SITE OU PAGE D'UN SITE WEB

AUTEUR du site. *Nom du site* ou de la page [en ligne] Date de publication ou de mise à jour. Disponible sur <adresse url > [consulté le ...]

Ex. : MINISTERE DES SPORTS. *Sport éducation, mixités citoyenneté* [en ligne]. Disponible sur <http://www.semcf.fr> [consulté le 10 juin 2012]

Ex. : CNRS-Sagascience. *Darwin - Le voyage d'un naturaliste autour du monde* [en ligne]. Juin 2009. Disponible sur <http://www.cnrs.fr/cw/dossiers/dosdarwin/darwin.html> [consulté le 20/06/2012]

NORME

EDITEUR DE LA NORME. *Titre de la norme*. Référence de la norme, année de publication, pagination.

Ex. : ISO. *Isolation thermique des équipements de bâtiments et des installations industrielles - Méthodes de calcul*. NF EN ISO 1224, Juin 2008, 18 p.

Recueil de normes : voir ouvrage

CARTE

NOM de l'organisme ou producteur de la carte. *Titre de la carte*. Echelle. Lieu d'édition : Nom de l'éditeur, année de publication (Titre de la collection et numéro)

Ex. : DORE F., DUPRET L., DUMESNIL F. . « et al ». *Carte géologique de la France à 1/50 000 : Condé sur Noireau* (feuille 175). Orléans : BRGM, 1993.

DECRET, LOI, CIRCULAIRE

AUTEUR. Titre. Journal Officiel, n° du JO, date de publication, pagination.

Ex. : MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE. *Arrêté du 21 décembre 2010 portant désignation du site Natura 2000 domaine de Verdilly*. JO du 8 janvier 2011, 2 p.

BREVET

NOM du déposant ou du propriétaire. *Titre du brevet*. NOM de l'inventeur. Numéro du brevet. Date du brevet.

Ex. : STMICROELECTRONICS TOURS SAS, COMMISSARIAT ENERGIE ATOMIQUE. *Dispositif et procédé contrôlé de l'humidification d'une pile à combustible*. KARST, N., FAUCHEUX, V. European Patent Office. FR2938978 (A1), 16 juin 2010.